

# LES C.I.O. ET LEURS PERSONNELS : APRES L'ORAGE... ET AVANT LA TEMPETE ( ? ) QUESTIONNEMENT ET POSITIONNEMENT

Compte tenu du changement de donne politique, nous sommes dans une situation qui était prévisible : reniée par notre Ministère de Tutelle depuis des années, notre profession affaiblie par la non création de postes et le non pilotage, manquant d'un véritable ancrage dans l'Education Nationale, ne pouvait que faire les frais d'une politique ultra libérale de désengagement de l'Etat.

Les enjeux sont évidemment considérables et préfigurent une rupture radicale et réactionnaire avec un choix de société organisée autour de la puissance publique.

C'est une autre logique qui se met en place, opposée me semble-t-il à toutes les valeurs qui fondent notre profession.

Espérons que le répit obtenu, permettra à l'ensemble de la profession d'aller à l'essentiel en évitant les vaines querelles.

## **I - CETTE SITUATION POSE EVIDEMMENT BEAUCOUP DE QUESTIONS :**

- ♦ Jusqu'où pouvons nous accepter d'être niés et récusés par notre Ministère de Tutelle, tout en réclamant d'y rester attachés ? Position paradoxale qui traduit un mode de relation « masochiste » à une autorité rejetante...
- ♦ Sommes-nous certains de pouvoir être en accord avec la politique de ce gouvernement en matière d'éducation et de formation ?
- ♦ Dans quel cadre serons-nous le plus à même d'exercer notre professionnalité de COP. Est-il certain que ce soit dans celui d'un Ministère de l'Education Nationale négatif et sclérosant ?
- ♦ Honnêtement qui, parmi nous, peut affirmer qu'il n'existe pas un malaise profond dans notre métier depuis des dizaines d'années et que nous n'avons jamais pu « ou voulu » le comprendre et le traiter ?
- ♦ Qui peut dire que sa place, dans un système de formation toujours basé sur la reproduction des élites et complètement névrosant pour un gros tiers des enfants, ne lui pose pas souvent problèmes ?
- ♦ Qui peut dire que la nécessité dans laquelle nous sommes aujourd'hui de nous faire connaître et reconnaître ne pose pas questions ?
- ♦ Sur quelle volonté politique notre ancrage et notre développement au sein du Ministère de l'Education Nationale peut-il s'appuyer ?

## II - CE QUESTIONNEMENT CONDUIT A RECHERCHER « L'ESSENTIEL » DE NOTRE PROFESSIONNALITE :

### ◆ - LA RECHERCHE IDENTITAIRE DU COP : UNE QUÊTE PARADOXALE

#### 1 - UN METIER EN PERPETUELLE EVOLUTION

Paradigme du changement et de la permanence

##### a) la vie est changement :

Cette réalité s'applique à tous les organismes vivants : que cela prenne une seconde ou des siècles, on naît , on se développe, on évolue et l'on disparaît ....

##### b) les métiers sont vivants :

Ils sont soumis à la même règle ; notre métier a considérablement évolué en 30 ans, (j'y suis entré en 1970), il s'est adapté à la demande politique et sociale, mais quelle illusion de toute puissance nous permet d'affirmer qu'il pourrait être éternel et immuable ?

##### c) peut-être notre « période historique » touche-t-elle à sa fin ?

Au-delà de nos avenir personnels, qui, jusqu'à preuve du contraire, ne sont pas pires que ceux des milliers de personnes qui perdent actuellement leurs emplois, qu'est-ce qui justifie encore l'existence de notre profession ?

**Qu'est-ce qui permet d'affirmer ce qui dans notre métier touche à une certaine « permanence » et qui en serait le fondement ?**

#### 2 - L'IDENTITE PARADOXALE DU COP

a) Notre haut niveau d'étude théorique (dans le champ de la psychologie entre autres) indispensable, n'est pas suffisant pour nous définir ; il pourrait être encore plus élevé qu'il ne nous assurerait pas une identité plus stable ; le titre de psychologue n'est pas une assurance tous risques.

b) En vérité, nous exerçons un métier dont « le cœur » ne lui appartient pas ; **le sens profond de notre pratique, se trouve chez l'autre**, chez les autres, si nous recherchons notre identité dans un pouvoir fondé sur un « supposé savoir » sur l'autre, nous sommes forcément à côté de la plaque, frustrés et avec le sentiment de ne pas être reconnus. L'attitude des fédérations de Parents d'élèves à notre égard, devrait nous poser question.

c) C'est la permanence de l'existence de « l'autre » qui fonde l'identité du conseil en orientation ; c'est la permanence de la demande et de la recherche des personnes (ou des groupes) que nous rencontrons ; c'est la perpétuelle quête de sens, de liens, d'épanouissement, de l'être humain, qui justifie notre existence ni plus, ni moins.

### **3 - LE CONSEIL EN ORIENTATION**

C'est dans « l'ici et maintenant » de la relation que se jouent les éléments qui permettront à la personne d'assumer son futur : ce sont rarement des éléments « d'information directe » sur un avenir forcément incertain, qui sont déterminants, mais plutôt des signifiants d'une « dynamique psychique » d'ouverture et de lucidité rattachés à la circulation d'un désir et d'une compréhension entre conseiller et client. Ainsi la question du conseil renvoie bien à la posture d'une psychologie de la relation au présent et à l'environnement avant celles d'une psychologie de l'investigation ou de la prospective.

### **4 - HISTOIRE DE CONSEIL = HISTOIRE DE POUVOIR**

Pour pouvoir s'inscrire dans le champ social l'être humain a besoin d'être écouté et entendu vraiment... Pour pouvoir dépasser les diverses « ruptures » de sa vie, en leur donnant sens et en les intégrant, il a besoin des mots et des gestes de ses proches ou, quelquefois, de leurs substituts : les COP font partie de ces professionnels du « sens et du lien ».

Si notre projet de métier est « d'aider les autres à trouver leur place », nous devons vraiment nous demander ce que nous entendons par là ? Et, si ce que nous entendons c'est plus nous que l'autre, cela pose problème : notre métier ne peut réellement s'exercer que sur les bases d'une rigoureuse compétence à l'auto-supervision et à l'inter-supervision permettant la mise en place d'une véritable « conscience de soi réflexive en action » (C.Leconte). Ces conditions sont-elles véritablement prises en compte dans la formation initiale et continue et dans la vie des CIO ? Cette exigence est-elle bien perçue par nos responsables académiques et départementaux et a fortiori au ministère ? Cette nécessité, qui peut nous permettre d'être beaucoup plus affirmés individuellement et collectivement est-elle envisagée par la majorité d'entre nous ? C'est pourtant une voie qui peut conduire à une légitime fermeté professionnelle et ainsi nous préserver de la peur de l'inconnue.

**Soyons conscients que nous exerçons une profession qui a la capacité de révéler ou d'étouffer le « pouvoir » que chaque personne porte en elle** : dans le système de formation, c'est une posture originale et potentiellement génératrice de mouvement, de changement et d'ouverture.

Il est ici, intéressant de remarquer que nos services ne sont plus pilotés, depuis le milieu des années 80, pleine période d'expansion de la démocratisation de l'enseignement.

Nous avons accompagné ce mouvement, de manière plutôt efficace pour ce qui concerne les passages d'un cycle à l'autre et l'élévation générale des qualifications et du nombre de diplômés. L'absence de création de postes ne permet pas de savoir qu'elle aurait pu être notre influence pour favoriser une meilleure appropriation des savoirs et des savoir-être par tous ces jeunes qui, dans les années 70 n'arrivaient jamais au lycée ou en université.

### **5 - OU SONT ACTUELLEMENT LES ENJEUX ?**

Il ne faut pas croire ceux qui au ministère feignent de s'interroger sur ce que font vraiment les conseillers d'orientation psychologues ! Ils le savent très bien et cela ne leur plaît pas : comment s'en étonner, dans un contexte politique et économique où la répression supplante l'éducation et la prévention, et où les personnes (les travailleurs) sont traités de manière honteuse... avec la complicité objective des gouvernants.

Le ministère souhaite-t-il développer un corps de conseillers psychologues dans le secondaire ? C'est la même question qui se pose depuis des années et à moins de vouloir rester sourd et aveugle, la réponse (qui n'a jamais été franchement positive) l'est encore moins aujourd'hui.

Dans ces conditions, notre action dans le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>ème</sup> cycle n'a-t-elle pas atteint ses limites ? Sans création de postes, dans 10 ans notre sort sera réglé : l'extinction.

Le leitmotiv du Ministère c'est « le déficit » d'information sur les métiers : pour le combler, il était prêt à transformer radicalement notre profession alors qu'il lui suffisait de décider d'en créer une autre et d'en confier la formation et la gestion directement aux branches professionnelles. Ainsi les choses seraient claires : si les branches professionnelles ont du mal à recruter et à former, c'est à elle de faire les efforts nécessaires, y compris dans le domaine de l'information des jeunes.

Il est pervers d'utiliser pour cela des professionnels formés à d'autres approches : En tant que conseiller d'orientation psychologue nous pouvons aborder l'information sur les métiers en respectant 3 temps :

- la préparation du public
- la garantie de la pluralité des informations
- l'accompagnement dans « l'après-information ».

Ceci étant dit et pour se faire l'avocat du diable :

**N'aurions nous pas intérêt à relever les défis qui se jouent aussi hors de l'école ?**

Comment qualifier les 70 000 jeunes sortant sans qualification tous les ans du système de formation (chiffre stable depuis 7 ou 8 ans).

Comment agir auprès des employeurs pour leur faire intégrer des valeurs plus humaines, et plus seulement économiques ? Si nous croyons à ces valeurs pourquoi ne pas aller les confronter hors de l'école ?

Comment restaurer la fierté des milliers d'adultes (souvent des parents) privés d'emploi, dans leur relation à leurs proches (leurs enfants) et dans la reconstruction des liens sociaux ?

Voici quelques une des questions que nous ne pouvons ignorer dans notre futur positionnement : le Pire est déjà là : ne rien proposer de nouveau (dans nos missions et dans les moyens nécessaires pour les remplir) ne serait il pas irresponsable ?

Au niveau de la nation, pouvons-nous continuer à fonctionner sur deux logiques : celle de l'école et celle des entreprises ? Ne serait-il pas souhaitable de les rapprocher en évitant les anathèmes stériles ? L'école ne devrait-elle pas s'emparer de la question de la préparation au métier ? Les savoirs n'étant rien, sans savoir faire et savoir être ?

L'entreprise ne devrait-elle pas se mobiliser pour transformer sa relation à la formation et aux facteurs humains et comportementaux en son sein ?

**Les métiers de la médiation** : incontournables par les temps qui courent et que l'on peut imaginer ...

Les réalités psychiques sont largement aussi incontournables à terme que les réalités matérielles ou économiques.

Il faut accepter de tenir compte des axes et des autres, sachant cependant qu'en fin de compte, et contrairement aux apparences, c'est le mode de relation de chacun et de chacune au monde qui l'entoure qui déterminera et façonnera celui-ci.

## **6- QUELQUES DIRECTIONS FONDAMENTALES POUR L'AVENIR**

### **L' INFORMATION :**

Un enjeu essentiel. Nous avons vu comment le conseil en orientation peut révéler le pouvoir de chacun(e) ; en outre, il est central dans la transmission de l'information, sur les procédures d'orientation, sur les études et sur les métiers. Notre posture de psychologue ne doit pas nous conduire à négliger cet aspect de la relation à la personne : bien évidemment, l'avènement d'Internet transforme déjà les demandes et nous avons intérêt à réfléchir collectivement aux formes de nos réponses de professionnels du Conseil et de psychologues sur cette question et cela quels que soient nos futurs lieux d'exercice.

### **LE TRAVAIL AVEC LES PARENTS D'ELEVES**

Très certainement un « rendez-vous manqué » pour notre profession.  
Comment mettre en place une véritable coopération avec ces partenaires incontournables ?  
Comment rapprocher les enseignants et les parents ?  
Comment « agir » vers des modalités de questionnement communes essentiellement dirigées par la recherche du développement optimum de la personne ?

### **REPENSER LA FORMATION DES FUTURS COP**

Depuis une quinzaine d'années, les modes d'expression des demandes (individuelles ou collectives) se sont transformés. Si nos réponses doivent continuer de privilégier les mots, nos remédiations permettre de « nommer » ce qui n'arrive pas à se dire ; il n'est pas si facile, ni si évident, de savoir prendre en compte, voir, entendre et écouter tous les langages : émotionnels, corporels, gestuels ... A partir d'eux, la parole seule (et son contexte) est elle suffisante pour donner les repères symboliques et structurants nécessaires pour orienter sa vie ?  
Comment multiplier les situations expérientielles intégratives et réflexives ?

Pour tout cela, une révision fondamentale de la formation initiale s'impose trop uniformément calquée sur un prolongement des études universitaires et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne fait pas l'unanimité chez nos futures collègues.

Ne peut on imaginer une formation théorique qui s'articule et s'organise à partir de la pratique et en fonction des besoins repérés par les étudiants et leurs tuteurs ?

**FAIRE INSCRIRE DANS UNE « LOI SUR L'ORIENTATION » quelques grands principes organisateurs** des instances chargées de l'information et de l'orientation des jeunes dans et hors formation initiale, et des missions de leurs personnels.

**OUVRIR LARGEMENT LES PROJETS DE CIO A LA CONCERTATION** AVEC LES PARTENAIRES EDUCATION NATIONALE ET HORS EDUCATION NATIONALE à travers une généralisation des conseils de centre comme instances consultatives.

## 7- CONCLUSION

Bien entendu, l'évolution des missions des services d'orientation et de leurs personnels, ne peut s'inscrire, que dans le cadre d'une réflexion approfondie sur les « finalités » du système de formation pour les 15 années à venir et du « sens » que la nation veut lui donner pour sa Jeunesse.

Nous ne savons pas ce qui peut arriver mais nous savons que notre situation actuelle est (par volonté politique) de plus en plus intenable ... que faire ?  
Pour moi, il n'y a pas 36 solutions, mais une question et quelques choix simples.

QUESTION : où et comment être le plus en accord avec mes valeurs et le plus aidant pour tout ceux (jeunes et adultes) de nos concitoyens qui vont souffrir des conséquences d'une politique libérale de plus en plus ignorante des valeurs humaines ?

TROIS CHOIX :

- soit quitter cette profession
- soit essayer de gagner du temps en espérant un mouvement social de grande ampleur et un changement politique dans la foulée
- soit participer à une détermination collective et unitaire « pour nous placer en « maître d'œuvre » dans le champ de la formation, de l'information, de l'orientation et de l'insertion, auprès de nos futurs interlocuteurs.

Nous devons pour cela, participer sans complexe à toutes les formes de concentration ou de réunions diverses qui émailleront l'année 2004, dans la perspective d'une nouvelle loi d'orientation pour l'école des 15 prochaines années.

**C'est notre capacité à mettre en œuvre nos rêves de conseiller qui va se trouver sollicitée, car aucun responsable politique, aussi haut qu'il soit, n'a le pouvoir de le faire à notre place.**

Je ne renoncerai jamais pour ma part, à défendre le sens que j'ai toujours voulu mettre dans ce métier : écouter, comprendre, rendre les gens libres et conscients de leur pouvoir...  
Car « à quoi sert un conseil si il est désarmé ? »

C.I.O Arles, octobre 2003

Jean Marie QUAIREL  
Conseiller d'orientation Psychologue  
Directeur